

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



quatre vingt quinze le 16 MAI à 20 H
L'an mil neuf cent soixante
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

REPLACEMENT DU COQ AU CLOCHER Date de convocation du Conseil municipal : 09.05.95

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de :

ABSENTS : MM. REEB Marianne, LE BORGNE Marc
Excusés : FRANCES Eliane, LE TALLEC Robert.
M. Jean MIOSSEC a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal,

Le coq et le paratonnerre du clocher sont cassés, il est donc souhaitable de les remplacer.

Le Maire présente le devis établi par la sté BODET de SAINT-BRIEUC qui s'élève à 9 471.39 F TTC. (location d'une grue non compris dans ce devis).

Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal autorise le Maire a signer ce devis et a louer une grue pour effectuer ces travaux.

Cette dépense n'étant pas prévue au budget primitif 1995, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit de 20 000 F, du compte 23303-125 "Aménagement du bourg" au compte 23203-124 "Travaux eglise".

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre PAUL.

